

Protocole sanitaire 1^{ère} période du 10 au 23 juin – réouverture

Ce document est établi pour limiter les risques de contamination au COVID -19 pour nos clients et notre personnel. Son strict respect est demandé à chacun et le personnel pourra exclure une personne qui ne respecte pas le règlement.

Horaires d'ouverture:

L'établissement est ouvert tous les jours sauf le mardi de 14h à 19h.

Activités ouvertes et restrictions (fréquentation et session)

La **zone trampoline** est ouverte pendant l'ouverture de l'établissement avec un mode de fonctionnement spécifique :

- Entrée et sortie toutes les heures par groupe de **30 personnes maximum** (1 personne par toile de saut en moyenne).
- A chaque fin de session un battement d'4 est nécessaire pour le nettoyage.
- Créneaux de **5 sessions**: 14h/15h 15h15/16h15 16h30/17h30 17h45/78h45 18h/19h
- La zone airbag est fermée
- Aucun ballon, balle, volant ne sera autorisé

L'espace de **réalité virtuelle** est ouvert les **mercredis, samedis et dimanches** (de 14h à 19h) et les autres jours sur réservation. Jusqu'à 8 personnes par session (5m²/personne).

Les jeux d'arcade sont fermés.

Les vestiaires et les casiers sont fermés.

2 toilettes sont ouvertes dans chaque local sanitaire.

La **restauration** est ouverte mais les 4 zones de consommation sont réduites avec des tables distancées. (cf. plan). Les tables sont limitées à 10 personnes.

Les **anniversaires** sont possibles jusqu'à 10 personnes (adultes compris) et sont limités dans le temps : 1h d'occupation de l'espace de consommation après les activités (trampo ou VR). 3 anniversaires peuvent se dérouler en même temps sur 3 zones de consommation différentes. Un battement d'1/4 d'heure sera réservé au service de débarrassage et de nettoyage. Lors d'un après-midi un maximum de 9 anniversaires pourra se dérouler : 14h/16h – 15h15/17h15 – 16h30/18h30.

L'offre no-limit est retirée.



Nettoyage

Les produits de nettoyage et désinfectants couramment utilisés (eau de Javel, éthanol 70%...) sont efficaces contre le COVID-19.

Le parc est nettoyé entièrement durant 3 matinées par semaine par un agent d'entretien.

En plus du nettoyage régulier, les surfaces qui sont fréquemment touchées avec les mains sont nettoyées et désinfectées plusieurs fois au cours de la journée par les agents d'accueil et de surveillance.

Nettoyage des écrans et claviers toutes les heures par l'agent de caisse/bar.

Service spécifique pour débarrasser et désinfecter les tables et chaises à chaque changement de clientèle.

A chaque fin de session de trampoline un nettoyage d'4 d'heure de nettoyage des paddings et des filets est assuré par notre agent surveillant (par vapeur sèche).

Chaque poste VR (casque, manettes) sera nettoyé après chaque utilisation d'un client par l'agent animateur VR.

Les poubelles sont régulièrement vidées dans la journée

Les sanitaires et les poignées de porte sont régulièrement inspectés et désinfectés la fiche de passage est présente et à jour dans chaque local sanitaire.

L'espace cuisine et bar sera nettoyé comme d'habitude chaque soir mais avec encore plus d'attention (poignées, interrupteurs, portes de l'électroménager...).

Parcours client

Nous conseillons notre clientèle de faire une **réservation** à l'avance soit en ligne sur notre site (https://www.jump-virtualarena.fr/) soit par téléphone (tel : 02 38 44 02 44). Les réservations en ligne ont le privilège d'être déjà réglées à l'arrivée des clients.

L'entrée se fait par l'ouverture principale sur l'avenue de la Libération. La porte restera ouverte.

Les clients doivent impérativement **se laver les mains** soit avec du savon dans les toilettes, soit avec du gel alcoolique mis à disposition à l'entrée.

Le port du masque est obligatoire pour les adultes et les enfants de plus de 11 ans dans les zones d'accueil et de consommation. Le cas échéant, un masque sera donné au client.

Le port du masque n'est pas obligatoire dans les zones de jeux (trampo et VR).

Un fléchage au sol invite le client à respecter le sens du cheminement.

A la caisse, un seul client par paiement doit se présenter devant notre agent. Chaque client doit respecter les distances de sécurité marquées au sol. Le paiement sans contact est privilégié.

Les clients arrivent en **tenue sportive** pour le trampoline et gardent leurs **effets personnels** avec eux, le cas échéant un sac en plastique leur sera donné afin qu'il puisse l'emmener avec eux sur les zones de jeux.



A chaque nouvelle session d'activité, l'agent compte le nombre de client et vérifie que chacun porte bien un bracelet justificatif de son paiement.

A chaque changement d'activité, un lavage de main est recommandé.

La **sortie** s'effectue au bout du couloir où se trouvent les casiers à côté du trampoline. La porte restera toujours ouverte.

Si une suspicion de COVID (toux, fièvre) est détectée un masque doit immédiatement et obligatoirement être porté et le client doit rentrer à son domicile pour prévenir les services de soin.

Protection du personnel

Les 12 premières journées d'ouverture seront assurées en permanence par 2 agents et par un 3ème quand l'espace VR est ouvert. Des créneaux journaliers de 6h (5h d'ouverture et 1h de préparation/rangement) sont créés pour les agents permanents.

Pour les trois salariés permanents, Victor Bigot, Matteo De Sa et le directeur Alix Bournat toute activité sur le terrain devra nécessiter le respect des **gestes barrières** :

- Port soit d'un masque soit d'une visière. Le masque sera jeté chaque soir et la visière nettoyée avec un produit détergent chaque soir.
- Se laver fréquemment les mains avec du gel hydraulique ou du savon

Le personnel est invité à laver sa tenue tous les jours et à porter l'uniforme le plus souvent possible.

La caisse sera équipée d'hygiaphones en plexiglas.

Chacun sera responsable de ses affaires personnelles ou celles mises à sa disposition.

Si un cas de COVID est avéré au sein du personnel, les clients ayant réservé en ligne seront contactés, une information sera faite sur les réseaux sociaux et le personnel en contact avec le cas avéré sera mis en quatorzaine.

Affichage du SLA

Annexe 1 – gestes barrière : à l'entrée avec le gel hydraulique.

Annexe 2 – lavage de main : dans les WC hommes et femmes

Annexes 3 – port du masque : au bar pour le personnel



